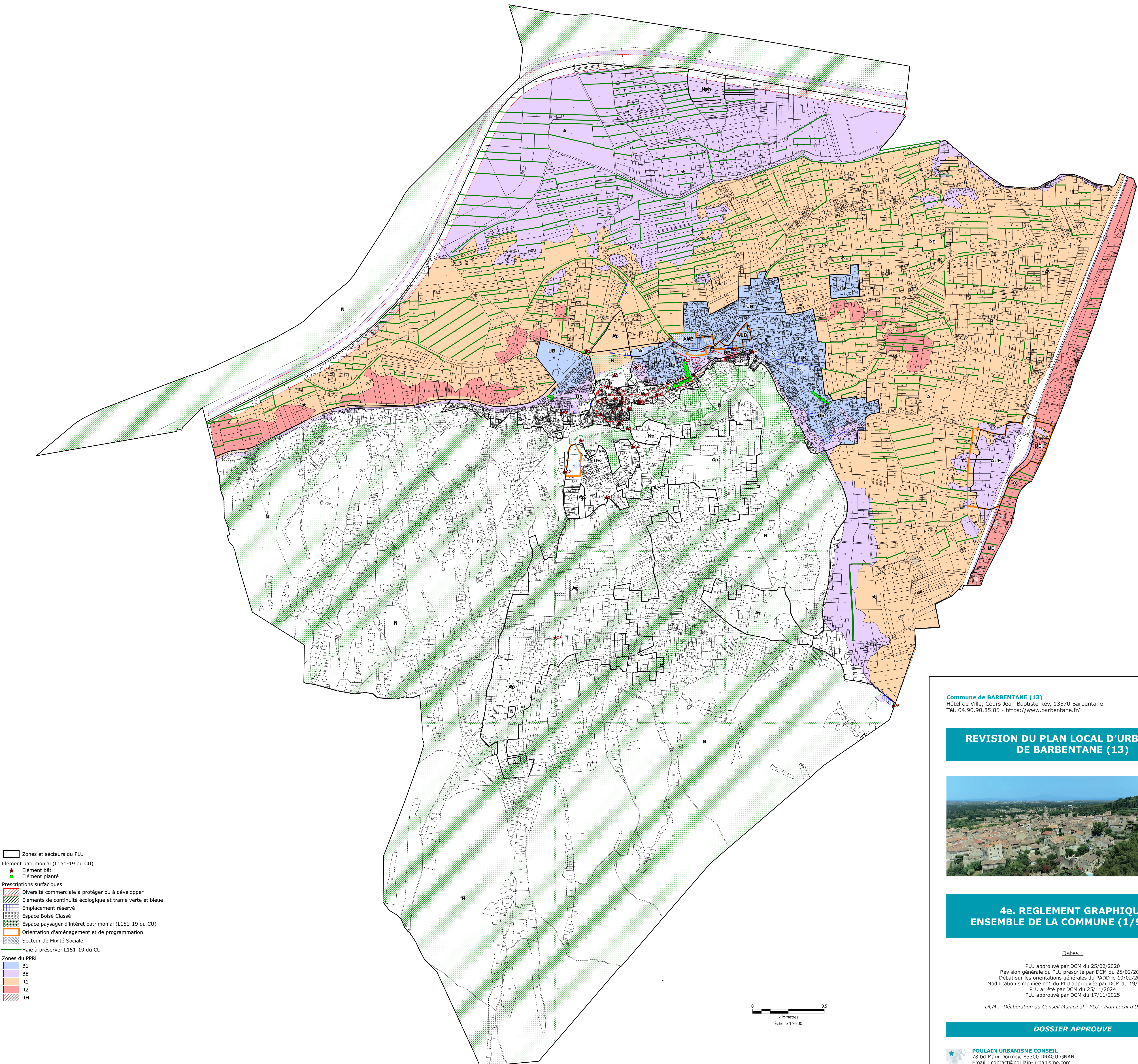




- Zones et secteurs du PLU
- Elément patrimonial (L151-19 du CU)
- Elément bâti
 - Elément planté
- Prescriptions surfaciques
- Diversité commerciale à protéger ou à développer
 - Eléments de continuité écologique et trame verte et bleue
 - Emplacement réservé
 - Espace Boisé Classé
 - Espace paysager d'intérêt patrimonial (L151-19 du CU)
 - Orientation d'aménagement et de programmation
 - Secteur de Mixité Sociale
 - Haie à préserver L151-19 du CU
- Zones du PPRI
- B1
 - BE
 - R1
 - R2
 - RH

Commune de BARBENTANE (13)
Hôtel de Ville, Cours Jean Baptiste Rey, 13570 Barbentane
Tél. 04.90.90.85.85 - <https://www.barbentane.fr/>



REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE BARBENTANE (13)



4e. REGLEMENT GRAPHIQUE ENSEMBLE DE LA COMMUNE (1/9.500e)

Dates :

PLU approuvé par DCM du 25/02/2020
Révision générale du PLU prescrite par DCM du 25/02/2020
Débat sur les orientations générales du PADD le 19/02/2024
Modification simplifiée n°1 du PLU approuvée par DCM du 19/08/2024
PLU arrêté par DCM du 25/11/2024
PLU approuvé par DCM du 17/11/2025

DCM : Délibération du Conseil Municipal - PLU : Plan Local d'Urbanisme

DOSSIER APPROUVE

POULAIN URBANISME CONSEIL
78 bd Marx Dormoy, 83300 DRAGUIGNAN
Email : contact@poulain-urbanisme.com